



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 11/06/2024

Publication :
le 21/06/2024

SEANCE DU 17 JUIN 2024

Délibération n° D-2024-171

Matériels et consommables électriques - Approbation de
l'accord-cadre et autorisation à souscrire le 1er marché
subséquent à bons de commande

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Méline TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Direction de la Commande Publique et Logistique

Matériels et consommables électriques - Approbation de l'accord-cadre et autorisation à souscrire le 1er marché subséquent à bons de commande

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Les régies municipales réalisent des opérations d'installation, de réparation et d'entretien sur les installations électriques. La Ville de Niort est amenée à acheter du matériel (distribution électrique, appareillage, éclairage, câbles, consommables...) pour permettre ces interventions.

Pour répondre à la variété des besoins, il est nécessaire de mettre en place un accord-cadre multi attributaires de 3 titulaires au plus, passé pour une période de 4 ans.

Il se décompose en 2 lots :

- Lot 1 : matériel usuel pour un montant maximum de 750 000 € TTC ;
- Lot 2 : matériel spécifique d'éclairage pour un montant maximum de 200 000 € TTC.

Pour chaque lot, l'accord-cadre comporte un marché subséquent annuel à bons de commande pour les matériels standards et des marchés subséquents ponctuels pour les besoins spécifiques.

Les montants estimatifs du marché subséquent annuel à bons de commande s'élèvent à 98 000 € TTC pour le lot 1 et à 26 500 € TTC pour le lot 2.

Les marchés subséquents sont attribués après mise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre.

Après déroulement de la consultation, l'accord-cadre est attribué aux titulaires :

- Lot 1 : matériel usuel pour un montant maximum de 750 000 € TTC :
 - REXEL FRANCE SAS - PARIS CEDEX 17 (75838) ;
 - SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION – BOULOGNE (92100) ;
 - CEF YESSS ELECTRIQUE – FRANCHEVILLE (69340).
- Lot 2 : matériel spécifique d'éclairage pour un montant maximum de 200 000 € TTC :
 - SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION – BOULOGNE (92100) ;
 - REXEL FRANCE SAS - PARIS CEDEX 17 (75838) ;
 - CEF YESSS ELECTRIQUE – FRANCHEVILLE (69340).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'accord-cadre « Lot 1 : matériel usuel », « Lot 2 : matériel spécifique d'éclairage » et autoriser sa signature ;

- approuver l'étendue du 1er marché subséquent à bons de commande pour chaque lot et autoriser sa signature à l'issue de la procédure de consultation.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Jérôme BALOGÉ